



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail sur les changements climatiques Canada- Chine

CATÉGORIE DU SUJET :

Changements climatiques

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Bilatéral

FORME :

Forum de coopération pour un protocole d'entente

ÉTAT :

- 2003 : Signature par le Canada et la Chine d'une déclaration conjointe sur les changements climatiques.
- 2004 : Création du groupe de travail sur les changements climatiques Canada-Chine; adoption du premier plan de travail.
- 2009 : Protocole d'entente en vue d'officialiser le dialogue et la collaboration stratégique.
- 2013 : Dernière réunion du groupe de travail sur les changements climatiques à Toronto en janvier 2013
- La prochaine réunion aura lieu en 2017

**MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES
PARTENAIRES :**

Responsable : Environnement et du
Changement climatique Canada

Partenaires : Affaires mondiales Canada (AMC);
Ressources naturelles Canada (RNCan)

AUTRES RENSEIGNEMENTS :**Liens Web :**

[L'action du Canada sur les changements
climatiques](#)

Personnes-ressources :

[Environnement](#) et du Changement climatique
[Canada Informatique](#)

L'ÉDITION DU RECUEIL : Février 2017

LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE :

B-CC-1/FR

OBJECTIF

Promouvoir les technologies propres et les sciences climatiques, augmenter la sensibilisation du public, amorcer des dialogues stratégiques, promouvoir l'efficacité énergétique, introduire des solutions d'énergie renouvelable, travailler sur les répercussions et l'adaptation ainsi que sur d'autres questions liées au changement climatique.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Le groupe de travail Canada-Chine sur les changements climatiques gère le Protocole d'entente sur la coopération en matière de changements climatiques Canada-Chine qui vise à promouvoir un certain nombre d'activités, y compris :

- le dialogue et l'échange de renseignements sur les politiques et les mesures nationales en matière de changements climatiques et sur les négociations internationales sur les changements climatiques;
- la recherche, le développement, la démonstration et le transfert de technologies respectueuses du climat;
- les partenariats publics-privés dans le domaine de l'énergie propre, de l'efficacité énergétique et des technologies respectueuses du climat;
- la mise en œuvre des programmes nationaux et provinciaux de lutte contre les changements climatiques de la Chine;
- les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation.

RÉSULTATS ATTENDUS

On s'attend à ce que le présent groupe de travail améliore la collaboration concrète entre divers groupes multilatéraux et bilatéraux par des mécanismes pratiques axés sur les résultats de développement et de transfert de technologies respectueuses du climat en partenariat avec le secteur privé.

PARTICIPATION DU CANADA

Le présent groupe de travail et le Protocole d'entente sont importants pour le Canada renforçant ses relations avec la Commission nationale de développement et de réforme de la Chine, un joueur important dans les négociations internationales sur les changements



climatiques ainsi que sur les décisions relatives aux technologies liées au climat.

Le Protocole d'entente entre le Canada et la Chine sur la coopération en matière de changements climatiques est mis en œuvre au Canada par le Groupe de sur les changements climatiques Canada-Chine, qui est administré par Environnement et du Changement climatique Canada et appuyé par l'Affaires mondiales Canada (AMC) et Ressources naturelles Canada (RNCan).

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Le Canada et la Chine organisent en alternance le groupe de travail; la 7^e réunion a eu lieu à Toronto en 2013. De plus, le Canada a organisé le premier atelier sur l'adaptation de niveau opérationnel à Vancouver, en 2013, afin d'échanger les pratiques exemplaires sur l'adaptation aux changements climatiques dans les régions côtières. Les deux pays examinent des ateliers techniques supplémentaires afin de promouvoir l'échange de technologies et de pratiques exemplaires à l'avenir.

La prochaine réunion du groupe de travail doit avoir lieu en 2017.

Rapports

L'hôte des réunions de chaque groupe de travail est responsable du compte rendu des résultats des discussions et les partager à l'interne avec les intervenants gouvernementaux pertinents.

Résultats

Le groupe de travail a permis au Canada et à la Chine d'avoir une discussion productive à propos de leurs approches respectives aux mesures liées aux changements climatiques à l'échelle nationale et aux négociations internationales. Il a également soutenu un dialogue fructueux avec les principaux décideurs de la Chine sur les questions d'intérêt mutuel.